

CENTRAUX D'ALARME ODS 405 - ODS 410

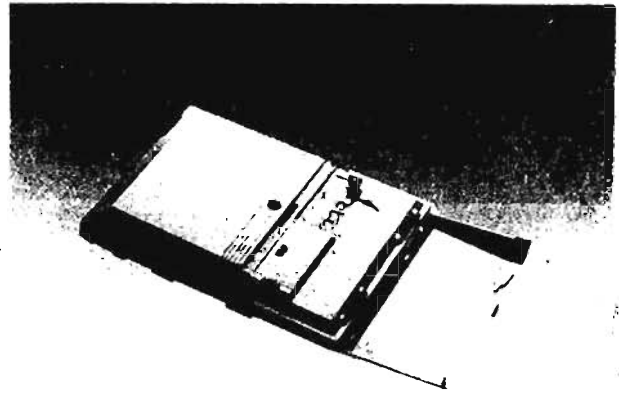
PRÉSENTATION

Le Central ODS 4 est un central souple sûr et très aisé à mettre en œuvre, il trouve son application dans les installations simples. Il se présente dans un boîtier ABS gris dont l'esthétique soigneusement étudiée autorise sa mise en place dans des décors variés. La facilité de raccordement déjà appréciée sur tout le matériel SÉRIÉE est accrue par la présence de bornes relais libres de potentiel.

DESCRIPTION DES FONCTIONS ASSURÉES

Le Central ODS 4 assure les fonctions suivantes :

- 4 entrées
 - 1 zone de dernière issue commutable et éjectable.
 - 2 zones de détection instantanée commutables et éjectables.
 - 1 boucle d'autoprotection.
- Temporisation de sortie réglable de 5 s à 1 mn.
- Temporisation d'entrée réglable de 5 s à 1 mn
- Temporisation d'alarme réglable de 30 s à 3 mn 30 s.
- 3 zones éjectables temporairement en cas d'alarme de plus de 2 mn. Programmable par interrupteur aiguille
- Autoprotection à l'ouverture et à l'arrachement du coffret.
- Sorties vers sirènes et transmetteur.
- Possibilité de reporter la clef de mise en service.
- Voyant de contrôle de la temporisation d'alarme.
- Voyant de mémorisation d'alarme générale.
- Voyant de contrôle d'alimentation.
- Voyants de zone.
- Voyants d'annulation de zone.



Faible coût.

Chargeur 0,5 A ou 1 A.

3 entrées d'alarme éjectables.

Possibilité de préalarme.

Possibilité d'annuler les zones.

Sorties contrôleur enregistreur.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Alimentation chargeur	220 V/12 V 0,5 A (ODS 405) 220 V/12 V 1 A (ODS 410)
Consommation à vide	10 mA sous 12 V
Relais de sortie NO-NF	125 VCA - 1 A 30 VCC - 2 A
Sortie pour préalarme	100 mA - 12 VCC
Sortie de commande sirène intérieure	(Volkin etc...)
Sortie de commande sirène extérieure	(Volkas etc...)
Température de fonctionnement	- 10° + 50°
Degré de protection (NFC 20-100)	IP 31
Classe de protection pour les chocs électriques (NFC 20-030)	Classe II
Dimensions du boîtier	ODS 405 : 330 x 255 x 50
	ODS 410 : 330 x 255 x 50 (Central)
	195 x 255 x 85 (Alimentation)
Poids sans batterie	ODS 405 : 1,5 kg
	ODS 410 : 1 kg (Central) 1 kg (Alimentation)
Logement batterie	ODS 405 : 1,8 Ah
	ODS 410 : 6 Ah

NOTICE EXPLICATIVE DU CENTRAL ODS 4

ODS 405 (chargeur 0,5 A) ODS 410 (chargeur 1 A)

Le central ODS 4 est équipé de 3 zones éjectables, temporaires et commutables dont une temporisée et d'une boucle d'autoprotection (24 h/24 h).

Ce central se présente dans un boîtier en ABS gris dont l'esthétique soigneusement étudiée autorise sa mise en place dans des décors variés.

La facilité de raccordement déjà appréciée sur tout le matériel SÉRIÉE, est accrue par la présence de bornes relais libres de potentiel.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entrées (niveau 3):

- 2 zones directes commutables et éjectables.
- 1 zone temporisée commutable et éjectable.
- 1 autoprotection, (non éjectable).
- 1 entrée M/A reportée.

Signalisations fonctionnelles (niveau 1):

- Contrôle d'alimentation.
- Mémoire d'alarme générale.
- Etat des zones.
- Contrôle de mise en service.
- Contrôle d'élimination de zone.
- Contrôle de durée d'alarme.

Sorties (niveau 3):

- 1 contact inverseur d'alarme: 1 A - 125 VAC, 2 A - 30 VDC.
- 1 sortie M/A pour transmetteur.
- 1 sortie de commande pour sirène extérieure (Echo 16, Volkas, JERICO E).
- 1 sortie de commande pour sirène intérieure, (Volkin, Volk 115, SE 130, JERICO I, JERIDOG).
- Sorties pour contrôleur enregistreur, (50 mA maximum).
- 1 sortie pour visualisation reportée de la mise en et hors service, (indique la présence de défaut éventuelle sur les boucles).
- 1 sortie pour préalarme, (100 mA maximum sous 12 V).

ALIMENTATION :

Chargeur	12 V - 0,5 A avec batterie 1,8 A/H : ODS 405 ou 12 V - 1 A avec batterie 6 A/H : ODS 410
----------	---

Consommation en marche	10 mA
------------------------	-------

CONFIGURATION :

Domaine d'utilisation	intérieur
Gamme de température	- 10°C à + 50°C

Autoprotégé à l'ouverture et à l'arrachement

Degré de protection, (NFC 20-100)	IP 31
-----------------------------------	-------

Classe de protection contre les chocs électriques (NFC 20-030) Classe II

Dimensions du boîtier	ODS 405 - avec alimentation 0,5 A : 330 x 255 x 50 ODS 410 - avec alimentation 1 A : 330 x 255 x 50 (central) 195 x 255 x 85 (alimentation)
-----------------------	---

Poids : (sans batterie)	avec alimentation 0,5 A : 1 kg 500 avec alimentation 1 A : 1 kg (central) 1 kg (alimentation)
-------------------------	---

Batteries possibles	1,8 A en ODS 405 6 A en ODS 410
---------------------	------------------------------------

RACCORDEMENT

1 Bornier de raccordement des boucles (normalement fermées).

C, NF1 : zone temporisée, n° 1.

C, NF2 : zone directe, n° 2.

C, NF3 : zone directe, n° 3.

CS, NFS : autoprotection de l'installation,

S, S : autoprotection du coffret (câblé en usine).

C, M/A : contact de la serrure de mise en service (câblé en usine).

C, MR : contact de la serrure reportée de mise en service (ponté en usine. En position marche, le contact est ouvert. Une des 2 serrures doit être en position arrêt pour que l'autre soit utilisable).

0 V, 0 V, 12 V, 12 V :

alimentations pour détecteurs (fusibles à 3 A).
bornes non repérées : bornes relais libre de potentiel.

2 Fusible (3 A) d'alimentation des détecteurs.

3 0 V, 12 V : alimentation du central.

S2 : commande pour sirène extérieure (12 V à travers une résistance de 820 ohms au repos).

T2 : commande sirène intérieure (apparition d'un 12 V en alarme: 2 A maximum).

C, R, T : contact sec inverseur d'alarme.

D : entrée pour surveillance alimentation (reliée à la borne D du chargeur).

HAL : sortie d'alarme pour contrôleur enregistreur (disparition d'un 12 V en alarme).

VMR : voyant de mise en marche reportée.
Éclairé en arrêt, il clignote en cas de défaut sur les boucles d'intrusion, et s'éteint en marche.

4 Potentiomètre de réglage de la temporisation d'alarme : 3 s à 3 mn 30.

5 Voyant secteur : s'éteint en cas d'anomalie (coupure secteur ou chute de la tension d'alimentation sous 11,5V).

6 Voyant d'alarme : s'éclaire le temps de l'alarme.

7 Voyant de mise en ou hors service (même fonctionnement que VMR, voir 3).

8 Mémoire d'alarme : ce voyant s'éclaire dès l'apparition d'une alarme, il ne s'éteindra que lors d'un futur passage de l'arrêt à marche.

9 État des zones : éclairées en défaut.

10 Pousoirs d'élimination : pour éliminer une zone, appuyer sur le bouton adéquat (situé au-dessous du voyant d'élimination de la zone choisie), simultanément passer en marche, relâcher le bouton: le voyant de la zone considérée s'éclaire et la zone est éliminée. Test: un appui simultané sur les 3 boutons entraîne un test des sirènes.

11 Voyant d'élimination : éclairé en élimination.

12 Interrupteurs de sélection des éjections de zone.
Interrupteur ouvert : éjection.

Le central en marche, les zones 1, 2 et 3 peuvent s'éjecter, c'est-à-dire, qu'après 2 mn de déclenchement permanent, le central se réarme sans tenir compte des zones en défaut. Les zones n'étant pas alarme reprendront la veille et donneront une éventuelle alarme.

L'éjection est temporaire. En fin de défaut de la boucle éjectée, le contrôle reprend normalement, la boucle d'autoprotection n'est pas éjectable.

13 Potentiomètre de réglage de la temporisation de sortie : 5 s à 1 mn.

14 Potentiomètre de réglage de la temporisation d'entrée : 5 s à 1 mn.

15 NOM : sortie M/A pour transmetteur, apparition d'une masse en marche (à relier à la borne NO de l'entrée M/A d'un transmetteur SÉRIÉE) en cas de zone éliminée, cette sortie n'est pas activée.

HVE : sortie de mise en service pour contrôleur enregistreur (apparition d'un 12 V après la temporisation de sortie). Cette sortie n'est pas activée si au moins une zone est éliminée.

PAL : préalarme (100 mA maximum). Apparition d'un 12 V pendant la temporisation d'entrée.

